



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

N° 83/24 OBJET : CONVENTION DE LOCATION DE L'ABBAYE DE SILVACANE POUR UN SHOOTING PHOTOS ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE NOVIEURO S.L.

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire,
- Considérant la demande de la Société NOVIEURO S.L, représentée par Monsieur Manuel José CANO IBANEZ d'effectuer un Shooting photographique à l'Abbaye de Silvacane,

DECIDE d'accorder la location de l'abbatiale de 'ABBAYE DE SILVACANE à la Société NOVIEURO S.L.,

DIT que la présente convention est conclue pour le mardi 5 et mercredi 6 novembre 2024 de 10h à 17h,

DIT que la Société NOVIEURO S.L devra verser à la commune une redevance de 2100€.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 08/10/2024

Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 15/10/24
Et de la publication au bulletin municipal le 15 OCT 2024

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/10/2024

Application agréée E-legalite.com